

Remedy

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 12-nov.-2007

Date de révision : 06-oct.-2025

Numéro de révision: 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Remedy

Autres moyens d'identification

Code du produit CAN7303

Synonymes (C6-C12) Alkylcarboxylic acid

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant.

Utilisations contre-indiquées Tous les autres

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur DeLaval Inc.

10900 Rue Secant Street

Ville d'Anjou, Quebec H1J 1S5

Tel: (705) 741-3100

Numéros de téléphone d'urgence

West Penetone Inc: (514) 355-4660 8h-17h Lundi - Vendredi

Centre antipoison (Urgence, 24 H): 1-844-POISON-X or 1-844-764-7669

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 1 Sous-catégorie B

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Synonymes (C6-C12) Alkylcarboxylic acid.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Acides gras	67762-36-1	80 - 100*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille cornéenne et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Appeler immédiatement un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Boire un ou deux verres d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Corrosif.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Mousse.

Incendie majeur

Mousse antialcool

Moyens d'extinction inappropriés

L'eau peut s'avérer sans effet.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 1

Instabilité 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver à une température supérieure à 10°C. La congélation modifiera la condition physique mais n'endommagera pas le produit. Dégeler et mélanger avant l'usage.

Matières incompatibles

Bases, Javellisant, Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Seuls les composants avec limite d'exposition sont inscrits. Tout élément ne figurant pas dans cette section n'a pas de limite d'exposition connue.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale, Écran facial.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Piquant
Aspect	Jaune clair	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

Propriété

pH

Valeurs

Aucune donnée disponible

Remarques/ • Méthode

Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation 3 - 5 °C / / 37.4 - 41 °F

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition 330 °C / / 626 °F at 1013 hPa

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

135.00-145.00 °C / 275.00-293.00

°F

Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

< 0.01 hPa at 20 °C

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité

0.91 g/cm³ at 20 °C

Aucune donnée disponible

Solubilité dans l'eau

61.8 - 680 mg/l at 20 °C

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage :

3.1

Aucune donnée disponible

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation

> 482 °F (> 250 °C)

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse volumique du liquide

Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Bases, Javellisant, Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des vapeurs nauséabondes et toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Peau	Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
Ingestion	L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale	> 2000 mg/kg, OECD 401. Read-across 124-07-2. (rat)
DL50 cutanée	> 2000 mg/kg, 24 hours, bw. OECD 434. Read-across 57-11-4. (lapin)
CL50 par inhalation	> 0.1621 mg/l, 4 hours, IRT. Read-across 124-07-2. (rat)

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucun connu
Effets mutagènes	Aucun connu
Cancérogénicité	Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Effets sur la reproduction	Aucun connu
STOT - exposition unique	Aucun connu
STOT - exposition répétée	Aucun connu
Risque d'aspiration	Aucun connu

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Si elle est disponible, les valeurs d'écotoxicité des composants individuels sont présentées ci-dessous.

Persistante et dégradation

Facilement biodégradable.

Bioaccumulation/Accumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Emballages contaminés Éliminer conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

No ONU	3265
Nom officiel d'expédition	Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (CAPRYLIC ACID)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation 12-nov.-2007

Date de révision : 06-oct.-2025

Note de révision: Section 1 : mise à jour du Numéro de téléphone d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec

toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique